

LA CRAU

une ville à la campagne

AVRIL 2019



DANSE | SPORT | CONCERTS | SOIRÉES | SALONS ...

NOS ASSOCIATIONS

FONT AUSSI

L'ANIMATION



INFOS LOCALES

Pages 4-5



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Page 6



JUMELAGE

Page 7



INFOS DU JIS

Page 8



EDUCATION

Page 9



LA REGION EN ACTION

Pages 10-11



SPORT

Pages 12-13



SORTIR

Pages 14-15



TPM VOUS INFORME

Page 17



RETOUR EN IMAGES

Page 18



AGENDA DU MOIS

Pages 19-21



LA CRAU AUTREFOIS

Page 23





Au cours du premier trimestre de l'année, la vie des collectivités territoriales comme les Communes, est généralement rythmée par les étapes de préparation budgétaire.

La première donne lieu à la lecture d'un Rapport d'Orientation Budgétaire devant le Conseil Municipal, avant que ne s'engage un débat au vu des éléments portés à la connaissance des Conseillers Municipaux.

Cette préparation du budget 2019 de notre Commune est véritablement la première sous l'ère de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, vers qui les anciennes compétences communales ont été transférées de façon pleine et entière, tout comme le personnel afférent, et donc les lignes budgétaires correspondantes.

En dehors de certaines données constantes, l'élaboration de nos budgets consiste de plus en plus en la résolution d'une équation à plusieurs inconnues.

Les constantes sont d'une part l'exigence des contribuables en matière de niveau de services, avec la nécessité de les financer par un minimum de prélèvements. C'est d'autre part, le montant de la pénalité financière infligée à notre Commune, pour le non-respect du nombre de logements sociaux imposé par l'Etat.

Il restera de l'ordre de 850 000 Euros, tant que la loi n'évoluera pas, puisque la Commune de La Crau est dans l'impossibilité technique de réaliser les 1 600 logements sociaux exigés à l'horizon 2025, que notre équipe ne souhaite par ailleurs pas.

Quant aux inconnues, elles se déclinent au travers de l'absence de visibilité à moyen terme de l'évolution des différentes sources de recettes.

En effet, les baisses cumulées des dotations de l'Etat atteindront 6 300 000 Euros en 2020. Et après ?

En outre, la suppression des aides d'Etat relatives aux contrats aidés de certains emplois municipaux, soit 60 000 Euros en 2019, s'ajoutent aux 229 000 Euros en 2018. Et par la suite ?

La suppression de la Taxe d'Habitation pour l'ensemble des ménages est annoncée. Sachant que celle-ci constitue une ressource non négligeable pour la Commune afin d'engager les investissements indispensables à notre Ville et faire fonctionner les services communaux, comment sera-t-elle compensée par l'Etat ?

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'épargne brute communale est progressivement rognée pour atteindre 2 500 000 Euros en 2018. Il s'agit du premier élément chiffré à retenir. C'est-à-dire que notre Commune voit peu à peu diminuer sa capacité à investir dans les projets structurants, qui pourtant ont vocation à pouvoir répondre aux besoins essentiels des Crauroises et des Craurois.

Les axes politiques établis pour l'exercice budgétaire 2019, poursuivent l'objectif de respecter les engagements de la majorité municipale. Ils s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents, en s'articulant autour de 6 points :

1. Stabilité des taux d'imposition
2. Fin de la phase 3 de requalification du centre-ville (avenue Jean Toucas)
3. Lancement de la requalification de l'avenue Jean Monnet à La Moutonne
4. Amélioration du cadre de vie dans les quartiers, par la poursuite du programme de réfection des voiries et traitement des espaces paysagers
5. Augmentation de l'enveloppe financière dédiée aux associations, permettant de compenser la perte des aides financières de l'Etat subie par les crèches pour leurs emplois aidés
6. Maîtrise des coûts de fonctionnement et des frais de personnel

Un autre indicateur est à retenir. Il s'agit du nombre d'années nécessaires à notre collectivité pour rembourser ses emprunts, dont le montant s'élève à 3 450 000 Euros à ce jour, et qui est estimé à 1,4 année en 2018.

Enfin, dernier chiffre à garder en mémoire, le résultat prévisionnel de l'exercice budgétaire 2018, qui devrait avoisiner les 6 785 000 Euros. Ce résultat est le fruit d'une gestion serrée, laissant la possibilité d'engager la réalisation du Parc des Sports Palazy et de l'extension du Parc du Béal, sans avoir à recourir à des emprunts supplémentaires en 2019.

Vous le constatez, malgré une conjoncture délicate qui pèse sur les finances publiques, notre Commune reste dans une situation financière saine, notamment car la majorité municipale a prudemment décidé de retarder la transformation de la Villa « les Tilleuls » en centre culturel, et la construction de la caserne de gendarmerie, dont l'objet constitue une compétence régaliennne, et qui devrait ainsi être intégralement financée par l'Etat.

Nous nous devons d'être vigilants en appliquant le principe de précaution face aux incertitudes inhérentes à la période actuelle. Pour ce faire, vous pouvez compter sur le sérieux et l'engagement de notre équipe.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

PROLIFÉRATION DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : LES MESURES DE PRÉCAUTION À ADOPTER

Les chenilles processionnaires sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver. Dès la fin de cette saison, elles forment des processions avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose.

Face à cette prolifération saisonnière des chenilles processionnaires, certaines mesures de précaution sont recommandées pour éviter tout risque sanitaire.

Les risques sanitaires chez l'homme et l'enfant en bas âge

Les poils de ces chenilles contiennent une toxine urticante et allergisante. Lorsqu'elles sont agressées, elles dispersent leurs poils, qui par des crochets peuvent s'accrocher aux vêtements ou à la peau. La démangeaison provoquée par les crochets incite à se gratter, et ainsi à faire éclater les poils, libérant la toxine. L'exposition aux poils urticants des chenilles processionnaires peut ainsi provoquer des effets au niveau des yeux (conjonctivite), au niveau de la peau (démangeaisons, rougeurs) et au niveau des voies respiratoires (gêne voire asthme dans les cas les plus graves).

Les recommandations au public :

- ✓ Eviter la fréquentation des zones à proximité des pins infestés et porter des vêtements couvrants si l'on doit s'y rendre
- ✓ Ne pas manipuler les chenilles et les nids
- ✓ Ne jamais balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants pouvant provoquer une atteinte cutanée, oculaire et respiratoire
- ✓ Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition
- ✓ Ne pas faire sécher de linge à l'extérieur près des pins par grand vent
- ✓ Eviter de tondre les pelouses sous les arbres infestés

Les poils urticants se fixant sur les cheveux et vêtements, il est recommandé en cas de contact :

- ✓ de prendre une douche tiède avec lavage soigneux des cheveux au shampoing

✓ de changer de vêtements et de les laver au-dessus de 60°
Pour tout autre symptôme et en cas de problème, il est recommandé de consulter son médecin traitant.

De plus, dans le cas où un enfant en bas âge aurait porté une chenille à la bouche, il est important de consulter immédiatement le service des urgences.

Les risques sanitaires chez l'animal

Les chenilles processionnaires du pin sont très dangereuses pour l'animal qui peut facilement entrer en contact avec les poils urticants des chenilles. La toxine peut provoquer des dégâts irréparables tels que la perte de la langue ou de l'œil, par nécrose.

En cas de contact des chenilles avec votre animal :

- ✓ Eviter de frotter votre animal, mais le laver à grande eau
- ✓ Si la contamination s'est produite, faire appel sans délai à son vétérinaire
- ✓ Dans tous les cas, éviter de se contaminer soi-même et manipuler l'animal avec précaution (zone abritée du vent, masque, lunettes, gants...)

+ d'infos : site internet de l'Agence Régionale de Santé, www.ars.paca.sante.fr



La population de La Crau en augmentation...

Alors que l'opération annuelle de recensement s'est achevée le 23 février dernier, les chiffres de la population légale des communes, en vigueur au 1^{er} janvier 2019, ont été officialisés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Ainsi, la ville de La Crau compte désormais une population totale de 18 292 habitants, ce qui la situe au 10^{ème} rang des communes du Var. Pour mémoire, ce chiffre était de 17 150 habitants au 1^{er} janvier 2017 et de 17 663 habitants au 1^{er} janvier 2018. Une augmentation de 6,6 % de la population est donc constatée depuis 2017.

Des chiffres fondés sur 5 ans d'enquête

Rappelons en effet que depuis la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le comptage traditionnel a été remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Dans ce cadre, les communes de 10 000 habitants et plus font désormais l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8% de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40% de leur population ainsi constitué. Les chiffres en vigueur au 1^{er} janvier 2019 sont donc issus des enquêtes de recensement réalisées de 2014 à 2018.

+ d'infos : www.insee.fr



RAPPEL

PLANNING DES INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Les demandes de pré-inscription à l'Accueil de Loisirs Communal d'Été seront disponibles à **compter du mardi 29 avril 2019** :

✓ Soit au Service Jeunesse de la Mairie, au format papier

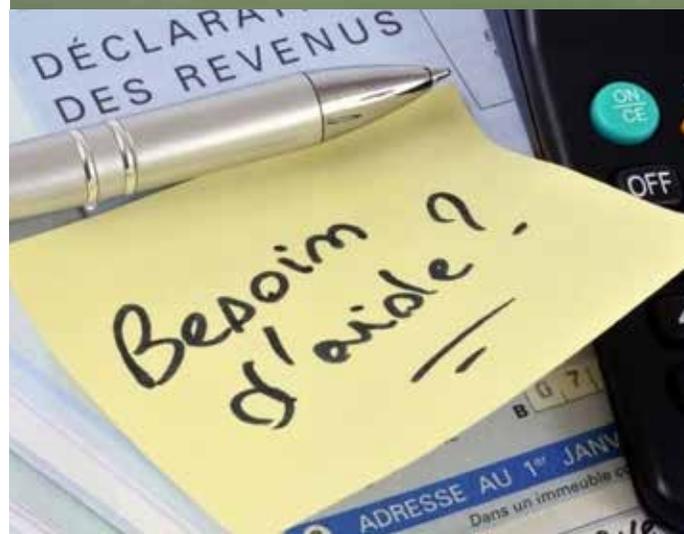
✓ Soit sur le site internet de la Ville www.villedelacrau.fr, onglet «Démarches» puis rubrique «Enfance/Jeunesse», au format PDF à imprimer.

Ces dossiers sont à déposer en Mairie **avant le vendredi 17 mai 2019 à 17h**, dernier délai, accompagnés des pièces requises.

La confirmation des inscriptions et le règlement devront être effectués **du lundi 3 juin au vendredi 21 juin 2019**.

L'Accueil de Loisirs Communal est réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans. Les enfants de 11 ans et plus peuvent être accueillis par le JIS.

Infos : Service Jeunesse - 04.94.01.56.80



PERMANENCE DU CENTRE DES IMPÔTS

Le Centre des Impôts de Hyères tiendra une permanence en Mairie de La Crau, le mardi 30 avril 2019, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, pour répondre à toutes vos questions concernant votre déclaration d'impôts sur le revenu.

Attention ! Les personnes intéressées doivent au préalable prendre rendez-vous à l'Accueil de la Mairie, soit directement, soit par téléphone au 04.94.01.56.80.

INFOS LOCALES

AIDEZ-LES !

Vivez une aventure humaine en favorisant le destin sportif d'un jeune talent du cyclisme sur piste

La préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 a déjà débuté. Les territoires d'outre-mer regorgent d'athlètes aux qualités exceptionnelles, tous sports confondus. Le Pôle France Jeune Ultra-Marin (PFJUM) est né de cette opportunité d'accompagner l'évolution de ces jeunes athlètes cyclistes à fort potentiel, au sein d'une structure d'excellence reconnue par le Ministère des Sports, dans la perspective de favoriser leur accession au collectif olympique sur piste. Le PFJUM sera basé à Hyères, sur le Vélodrome Toulon-Provence-Méditerranée.

La première promotion de coureurs entrera en piste à la rentrée scolaire de septembre 2019. Il s'agira de jeunes garçons ou filles de 15 à 17 ans, originaires des régions ultra-marines, recruté(e)s pour leurs qualités physiques et leur motivation à vivre le rythme du double projet scolaire et sportif de haut niveau. En semaine, ils seront internes au Lycée Costebelle à Hyères. Pour les week-ends et les vacances scolaires, les responsables du PFJUM recherchent dès maintenant des familles d'accueil à proximité pour héberger un(e) ou plusieurs athlètes.

Au travers de ce projet, il vous est donc proposé de vivre, en coulisses, cette aventure unique et d'être acteur de la réussite sportive d'une révélation du PFJUM, peut-être future médaillée olympique...

INFOS

Pour obtenir de plus amples renseignements, connaître les modalités et les indemnités proposées pour l'accueil d'un(e) de ces jeunes, contactez dès maintenant :

Kévin SIREAU : k.sireau@ffc.fr - 06.26.07.47.31

ou François LAMIRAUD : f.lamiraud@ffc.fr - 06.62.37.91.12



DEVELOPPEMENT ECO

Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

CRÊPERIE

Adeline et Jérémy vous accueillent dans ce nouvel établissement du centre-ville, depuis le 2 février. Ils ont en effet choisi le jour très approprié de la Chandeleur pour ouvrir officiellement les portes de la Crêperie ! Ils vous proposent leur carte composée d'une vingtaine de galettes salées et d'autant de crêpes sucrées, des plus classiques aux plus élaborées : camembert, curry, noix de Saint-Jacques ou végan côté salé, et banane/nutella/ coco ou caramel beurre salé/pommes caramélisées/chantilly/amandes et glace côté sucré. Salades composées, bol de frites ou de salade verte et formules pour les repas de midi complètent le menu. La Crêperie dispose actuellement de 24 places assises, mais cette capacité sera très prochainement revue à la hausse puisqu'Adeline et Jérémy ont pour projet d'aménager une terrasse extérieure.

Ouvert le midi, du lundi au samedi et le soir du mercredi au samedi
13, Avenue Lieutenant Jean Toucas. Tel : 04.94.28.82.76
Mail : restaurant.adeline.jeremy@gmail.com
Facebook : Crêperie La Crau - Instagram : [creperielacrau](https://www.instagram.com/creperielacrau)



OPTIC SYNERGY



Christel FORESTIER est professionnelle de santé et opticienne diplômée. Après 18 ans de direction de différents centres d'optiques, elle a créé « Optic Synergy » en mars 2012, suite au constat d'une mauvaise prise en charge des besoins des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer. Désormais installée au sein du nouveau Pôle Libell'Santé à La Crau, elle vous propose ses services personnalisés en matière d'optique (contrôle visuel, conseil en visagisme, choix technique des verres, lentilles de contact, lunettes optiques et solaires,...) et d'aides auditives, à travers trois entités complémentaires :

- ✓ Un cabinet, au Pôle Libell'Santé, où elle vous reçoit uniquement sur rendez-vous, afin de vous apporter une réponse personnalisée et adaptée à vos besoins,
- ✓ Un cabinet mobile dédié plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite ou rencontrant des difficultés pour se déplacer. Christel intervient en effet sur tout le département du Var, sur rendez-vous et sur prescription

médicale, sans facturer de déplacement. Elle assure ainsi les mêmes prestations qu'en magasin à votre domicile, en établissement hospitalier, en institut de rééducation ou même dans votre entreprise, avec une prise en charge personnalisée.

- ✓ Un site internet d'informations www.opticsynergy.com qui permet de découvrir les collections et de vous guider au mieux dans vos choix.

Notons enfin que Christel FORESTIER intervient aussi en milieu professionnel, notamment dans le cadre de l'équipement de lunettes de sécurité adaptées à la vue des employés.

Réception ou déplacement sur rendez-vous uniquement, du lundi au samedi

Pôle santé Libell'Santé - 91, Avenue des Faurys - Les Dattiers. Tel : 06.61.76.38.69

Mail : opticsynergy@gmail.com - Site internet : www.opticsynergy.com - Facebook / Twitter / Instagram : [Optic Synergy](https://www.instagram.com/opticsynergy)

COACH EN DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



Sandrine MARI a créé son activité le 7 février dernier. Son certificat de coach en développement personnel lui permet d'intervenir dans différents domaines :

- ✓ la psychologie des ados,
- ✓ les conseils en matière de rééquilibrage alimentaire et de remise en forme,
- ✓ les conseils en naturopathie et compléments alimentaires naturels.

Elle propose des programmes personnalisés dans le cadre d'un accompagnement de vie complet, visant un bien-être général autant sur le plan physique que psychique. Elle intervient auprès des particuliers en se déplaçant à leur domicile, mais aussi auprès des entreprises avec notamment l'organisation de journées de cohésion, de camps d'entraînement thématiques ou d'activités de pauses déjeuner (pilates, yoga, dégustations saines, etc.).

Tel : 06.28.24.09.47

Mail : bandf.coaching@gmail.com

Facebook : [The beauty and the fit coaching](https://www.facebook.com/Thebeautyandthefitcoaching)

Instagram : [beauty_and_fit_coaching](https://www.instagram.com/beauty_and_fit_coaching)

Samedi 13 avril 9H > 17H

Déballage de Printemps



LA CRAU
CENTRE-VILLE -
Place de l'église • Avenue Jean Toucas

L'association des commerçants et entreprises « Les Vitrines de La Crau » vous donne rendez-vous le **samedi 13 avril 2019**, de 9h à 17h, en centre-ville (Avenue Lieutenant Jean Toucas et Place Victor Hugo) pour un grand « Déballage de Printemps ». L'événement mêlera à la fois les professionnels, avec braderie des commerçants, stands de pros et prix promos, et les particuliers qui pourront participer sur le principe du vide-grenier.

De nombreuses animations sont également prévues tout au long de la journée : structures gonflables, manèges enfants, course de garçons de café...

Tarif vide-grenier :
10 € l'emplacement de 3 mètres

Infos et inscriptions :
vitrineslacrau@gmail.com
ou 06.30.13.66.42



JUMELAGE



Coralie MICHEL
Conseillère Municipale
délégée au Jumelage



ÉCHANGE SCOLAIRE ET SÉJOUR AU SKI POUR LES COLLÉGIENS CRAUOIS

Les élèves du Collège du Fenouillet ont pu participer dernièrement d'une part à un programme d'échange scolaire avec les collégiens de Rosà en Italie, d'autre part à un séjour au chalet du Ski-Club de Villeneuve, sur les pentes enneigées des montagnes suisses. Initiées par les Comités de Jumelage craurois, suisse et italien et soutenues par chaque municipalité, ces actions en faveur de la jeunesse permettent de renforcer et de pérenniser les liens d'amitié tissés avec nos deux villes jumelles.

Reprise du programme d'échange scolaire avec Rosà

C'est en 2009 que les Comités de Jumelage de La Crau et de Rosà ont organisé pour la première fois un programme d'échange scolaire entre le Collège du Fenouillet et le Collège Roncalli de Rosà. Suspendu depuis 2015, ce programme a repris cette année. Ce sont ainsi 19 élèves italiens accompagnés de 2 professeurs qui ont été accueillis par les collégiens craurois de 4^{ème} et de 3^{ème}, du 4 au 9 mars. Durant une semaine, les jeunes italiens ont pu partager le quotidien de leurs correspondants. Ils allaient en cours avec eux chaque matin. Les après-midis étaient consacrés à la découverte des environs. Les bénévoles du Comité de Jumelage leur avaient préparé un programme de visites et d'activités avec visite des Salins d'Hyères et de la Rade de Toulon, et atelier pâtisserie (avec dégustation bien sûr !) chez Matyasy...

Les collégiens craurois rendront à leur tour visite à leurs camarades italiens, du 1^{er} au 5 avril et auront notamment la chance de profiter d'une journée à Venise, située à 50 km de Rosà.

Soulignons enfin que des remerciements tout particuliers sont à adresser aux familles crauroises qui ont permis la réalisation de cet échange en recevant les élèves italiens et leurs professeurs pendant leur séjour dans notre ville.

Séjour au Chalet des Crossets en Suisse

Le Ski-Club de Villeneuve possède un chalet au pied des pistes de la station de ski des Crossets, située sur le vaste domaine des Portes du Soleil. 31 collégiens craurois accompagnés de 4 professeurs ont pu bénéficier de ce chalet, du 24 février au 1^{er} mars, pour un séjour. Ils ont ainsi rejoint sur place un groupe de jeunes suisses et partagé avec eux une semaine très intense avec cours de ski quotidiens, sans oublier l'incontournable raclette-party et surtout énormément de chaleur humaine !...



Les infos du



MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 5^{ème} Période

Du mercredi 24 avril
au mercredi 9 juillet 2019

3 formules d'accueil sont proposées :
La Journée : de 9h à 17h
Le matin avec repas : de 9h à 13h30
L'après-midi sans repas : de 13h30 à 17h

Accueil échelonné de 7h30 à 9h
et départ échelonné de 17h à 18h30

LE JIS RECRUTE !

Pour les petites vacances et le périscolaire (matin, soir et mercredi). Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation, à l'accueil du J.IS : « Espace Pluriel »
Bd de la République
83260 La Crau
ou par mail à : association@jis-lacrau.com

VACANCES DE PRINTEMPS

**DU LUNDI 8
AU VENDREDI 19 AVRIL 2019**

Les inscriptions sont encore possibles
dans la limite des places disponibles

SEJOUR D'ÉTÉ + de 11 ans AVIGNON

**DU LUNDI 8
AU JEUDI 11 JUILLET 2019**

4 jours en camping, baignades, visite et balades, activités sportives, spectacles du festival d'Avignon, soirées camping...

Renseignements et Pré-inscriptions au JIS

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents
Cinéma Olbia 6,50€
Cinéma Pathé av. 83..... 8,70€
Bowling 4,00€ à 6,00€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94



LOTO DU JIS

JEUDI 11 AVRIL 2019

Espace Culturel Maurric

Ouverture des portes à 18h30

Les bénéficiaires aideront au financement de séjours ainsi que de certaines activités sur les périodes de vacances

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé

Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet : www.jis-lacrau.com

RESTAURATION SCOLAIRE

Poursuite des animations pour une meilleure éducation nutritionnelle

Favoriser l'éducation nutritionnelle des élèves craurois, tout en éveillant de manière ludique leur curiosité gustative, tel est l'objectif du programme d'animations proposé tout au long de l'année par le Service de Restauration Scolaire en partenariat avec la Société ELIOR. Petit retour sur les dernières opérations organisées dans différentes écoles...

DÉCOUVERTE DES FROMAGES DES HAUTES-ALPES

Quelles sont les différentes étapes de la fabrication d'un fromage ? Comment obtient-on différents types de fromages ? Quelles sont les origines exactes de ce produit ?... Les élèves de l'école Jean Giono ont pu découvrir les réponses à toutes ces questions grâce à l'intervention de la plateforme Localizz, fournisseur de la Cuisine Centrale en produits frais et issus du terroir local. Après la théorie, place à la dégustation ! Tomme du Champsaur et du Buëch, Testard bleu, Tomme de montagne... C'est avec un plaisir non dissimulé que les enfants ont goûté aux différents fromages tartinés, cela est à souligner, sur du pain fourni par les boulangers craurois !

OPÉRATION PETIT-DÉJ'

Pain, céréales, jus de fruits frais réalisé sur place, matières grasses, produits laitiers, etc. Les jeunes élèves de l'école Marcel PAGNOL avaient à leur disposition toutes les familles d'aliments nécessaires à la composition d'un petit-déjeuner équilibré. Dans un premier temps, ils se servaient selon leur idée ou leur envie. Une fois à table, Lisa VOLPILIERE, diététicienne du groupe ELIOR, leur faisait part de ses conseils et leur indiquait les éventuels ajustements à réaliser pour un obtenir un repas parfaitement équilibré, leur apportant toute l'énergie nécessaire pour une longue matinée d'école !...

REPAS À THÈME

Nouvel An Chinois, Chandeleur, Mardi Gras, menu Hauts de France avec spécialités « Ch'tis », repas céréales ou repas spécial « Tout est rond, tout est bon » composé exclusivement d'aliments de forme arrondie... des menus à thème sont très régulièrement proposés aux enfants afin de leur faire connaître de nouvelles saveurs et de les sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation saine et variée. L'occasion de rappeler une nouvelle fois que tous les plats servis quotidiennement à quelques 1 550 élèves craurois sont entièrement préparés sur place par l'équipe du service communal de Restauration Scolaire...



EDUCATION



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

ORGANISATION D'UNE COMMISSION RESTAURATION DES ÉLÈVES

La première réunion de la Commission des Elèves concernant la restauration scolaire s'est tenue à l'école Jean Giono. Elle réunissait un groupe d'enfants de tous âges, les responsables du Service de Restauration Scolaire Franck et Alan MEDINA, Mme GATELET, enseignante, ainsi que Lisa VOLPILIERE, diététicienne et Julien GUEUNIER et Jean Pierre SANCEY du groupe ELIOR. Les élèves ont profité de cette réunion pour faire part d'un certain nombre d'idées et suggestions qui ont toutes été écoutées avec attention et qui font ou feront très rapidement l'objet de mesures concrètes telles que la possibilité d'un choix d'entrées sans assaisonnement ou de desserts sans sucre, la mise en place d'un « Menu Convivialité » permettant aux enfants de manger en compagnie des élèves de leur choix (frères et sœurs, camarades d'autres classes par exemple) le temps d'un repas, ou enfin l'essai de la diffusion d'un fond musical pendant le repas pour atténuer le bruit ambiant dans le réfectoire. L'occasion de cette réunion a permis également de rappeler les principes de l'équilibre alimentaire et de la saisonnalité des produits pour la composition des menus, et de sensibiliser les jeunes craurois au problème du gaspillage.



ENQUÊTES PUBLIQUES



Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de
Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional
Provence Alpes Côte d'Azur

PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS ET LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

En application de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur doit élaborer le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Votés en assemblée plénière du 18 octobre 2018, ces deux projets sont soumis à enquêtes publiques **du 18 mars au 19 avril 2019**, afin d'informer le public sur les mesures envisagées et de recueillir ses propositions, suggestions et appréciations.

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Il s'agit d'un document de planification qui a pour vocation d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions menées tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés. Cette planification aux objectifs ambitieux à l'échelle du territoire régional, concerne la prévention, le recyclage et la valorisation des déchets, les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre et les installations de stockage qu'il apparaît nécessaire de créer, d'adapter ou de fermer.

Où consulter le dossier d'enquête publique ?

- ✓ sur le site dématérialisé : <http://plandechets.maregionsud.fr>
- ✓ à la Maison de la Région du Var - 7, Rue Picot à Toulon
- ✓ sur le site internet de la Région : www.maregionsud.fr

Comment et où donner son avis ?

- ✓ sur le registre dématérialisé : <http://plandechets.maregionsud.fr>
- ✓ par mail planregionaldechets@maregionsud.fr
- ✓ par courrier à M. le Président de la commission d'enquête PRPGD - Hôtel de la Région - Service Environnement et Biodiversité - 27 Place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20
- ✓ sur les registres papier déposés à la Maison de la Région du Var à Toulon
- ✓ lors des permanences de la commission d'enquête à la Maison de la Région du Var à Toulon, le lundi 8 avril 2019 et le vendredi 19 avril, de 14h à 17h



Les déchets en Région...

- ✓ Déchets produits : 21,7 millions de tonnes (chiffres 2015)
- ✓ Collecte des déchets ménagers et assimilés : 3,6 millions de tonnes
- ✓ Prévention des déchets : 2,6 millions d'habitants soit 62% de la population associée à des actions de prévention
- ✓ 84 installations de traitement, 70 centres de regroupement des déchets, 27 installations utilisées hors région

Le Projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Ce document stratégique vise à organiser les politiques d'aménagement à moyen et long terme (2030 et 2050) en considérant 11 domaines obligatoires allant de l'habitat à la pollution de l'air, en passant par la gestion économe de l'espace (voir liste complète ci-contre)... En abordant dans un schéma unique l'ensemble de ces 11 domaines, le SRADDET constitue une démarche inédite et transversale qui permet d'aborder les problématiques de l'aménagement dans toutes leurs dimensions. Il est également à souligner que les documents de planification locaux tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou les Plans de Déplacements Urbains auront à en tenir compte.

Comment s'informer et consulter le dossier d'enquête publique ?

- ✓ sur le site dédié à l'enquête publique du SRADDET : <http://SRADDET-enquetepublique.maregionsud.fr>
- ✓ sur le site internet de la Région : <http://connaissance-territoire.maregionsud.fr/le-sraddet/le-schema-regional/>
- ✓ à la Maison de la Région du Var - 7, Rue Picot à Toulon

Comment donner son avis et déposer une contribution ?

- ✓ sur le registre dématérialisé : <http://SRADDET-enquetepublique.maregionsud.fr>
- ✓ par mail : SRADDET@maregionsud.fr
- ✓ par courrier à M. le Président de la commission d'enquête du SRADDET - Hôtel de la Région - Service Planification Régionale et Territoriale - 27 Place Jules Guesde 13481 Marseille cedex 20
- ✓ sur les registres papier déposés à la Maison de la Région du Var à Toulon
- ✓ lors des permanences de la commission d'enquête à la Maison de la Région du Var à Toulon, le jeudi 4 avril 2019 et le mardi 16 avril, de 14h à 17h



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



GESTION ÉCONOME DE L'ESPACE



IMPLANTATION D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT RÉGIONAL



POLLUTION DE L'AIR



HABITAT



ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES



MAÎTRISE ET VALORISATION DE L'ÉNERGIE



INTERMODALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS



PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ



PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS



DÉSENCLAVEMENT DES TERRITOIRES RURAUX





Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative

HANDBALL : Stage des vacances de printemps



L'USC Handball organise un stage pendant les vacances de printemps. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, qu'ils soient licenciés ou non.

Il se déroulera **du 15 au 17 avril 2019**, au Gymnase de l'Estagnol, aux horaires suivants :

- de 9h à 12h, pour les enfants nés en 2008, 2009 et 2010*
- de 14h à 17h, pour les enfants nés de 2010, 2011 et 2012*

* pratiquants uniquement

Coût du stage : 25 €

Infos :

sur le site internet du club, www.uschandball.fr, rubrique « Stages et formations »

TOURNOI OPEN DE L'USC TENNIS

Le club « Tennis La Crau » (TLC) organise un tournoi homologué, **du 27 avril au 12 mai 2019**, au Complexe Sportif du Fenouillet. Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis (FFT), à partir de 11 ans, femmes et hommes, dans la limite de classement de 4/6. Diverses récompenses sont mises en jeu, que ce soit en espèces ou en lots.

Le public peut assister aux matchs à partir de 17h en semaine, et toute la journée durant les week-ends et jours fériés, avec la possibilité de profiter de la buvette et du snack sur place. De plus, le club organise aussi quelques moments conviviaux autour de bons repas, tout au long du tournoi...

Rappelons enfin que le club « Tennis La Crau » propose des cours à partir de 3 ans et sans limite d'âge, dispensés par un éducateur de tennis diplômé d'état et un animateur sportif diplômé en STAPS. Les adhérents et licenciés peuvent également accéder librement aux 4 terrains du Complexe Sportif du Fenouillet. En ce qui concerne les compétitions, le club dispose de 8 équipes adultes dames et messieurs, ainsi que de 4 équipes jeunes qui participent aux différents championnats, du niveau départemental au niveau régional.

Infos :

- site internet du club : www.tennislacrau.com
- Facebook / Tennis La Crau

OPEN DE LA CRAU
27 AVRIL - 12 MAI
Tournoi 2ème catégorie limitée à 4/6

SNACK & ANIMATIONS durant le tournoi

CATEGORIES :
* 11/12, 13/14, 15/16
Senior, +35, +45, dames et messieurs
Adultes : 17€ (13€ 2ème épreuve)
Jeunes : 14€ (11€ 2ème épreuve)
! Réduction 2€ adhérents !
* Doubles non homologués
Mixtes Dames et Messieurs
12€ la paire

Récompenses :
1700€ de lots et de prix, dont 700€ en espèces

Juge Arbitre : MELODY PONSILLE
06 45 86 23 18
melody.ponsille.fr
T.L.C : 04 94 57 86 60
tennis.lacrau@orange.fr

Ne homologation : 2019 62 83 0157 004

Babolat

TRT 15



GALA DE BOXE

Le club Sport Contact organise la 15^{ème} édition de son Gala de Boxe TRT (Trophée Rémi TELANI), le **samedi 27 avril 2019** à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, à partir de 19h. Ce sera notamment l'occasion de voir boxer quatre combattants du club craurois et d'assister à des démonstrations des enfants et ados. Par ailleurs, 11 combats sont au programme de la soirée, dans les catégories juniors, classe B, classe A en Kick-Boxing et K1 Rules, avec des boxeurs de la Région PACA.

Diverses animations sont également prévues parmi lesquelles des chorégraphies et démonstrations de hip hop de l'école de danse crauroise « Studio Attitude ».

Tarif : 10 €

VENEZ MARCHER AVEC LES RANDONNEURS CRAUROIS POUR LEUR 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE !

Le 13 avril 2019, les Randonneurs Craurois célèbrent le 20^{ème} anniversaire de leur association. Pour cette grande occasion, ils invitent la population à se joindre à eux et à participer gratuitement à différentes randonnées, afin de découvrir ou redécouvrir de nombreux sites de la commune.

Comment participer ?

C'est très simple ! Il n'est pas nécessaire de vous inscrire. Vous devez vous présenter à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, soit avant 8h30 pour le départ des randonnées du matin ou des randonnées « journée », soit avant 13h30 pour le départ de la rando prévue l'après-midi. La seule obligation est d'être équipé de chaussures adaptées, d'un sac à dos, d'une bouteille d'eau et de votre pique-nique si vous partez en rando « journée ».

Demandez le programme !

Les Randonneurs Craurois vous proposent 5 randonnées au départ de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

✓ Départ 8h30

(Collation prévue avant le départ)

- Marche nordique de 3h
- Randonnée « matin » au Fenouillet de 8 km et 250 m de dénivelé
- Randonnée « journée » au Fenouillet de 15 km et 600 m de dénivelé
- Randonnée « journée » à La Castille et Montbel de 15 km et 270 m de dénivelé

✓ Départ 13h30

- Randonnée « après-midi » à La Navarre de 11km et 250 m de dénivelé

Attention ! En cas de météo défavorable, les randonnées pourront être annulées.

Infos : randonneurscraurois@sfr.fr ou 06.19.60.46.42



SPORT ADAPTÉ : Championnat régional de tennis de table

La Section Tennis de Table de l'Association Varoise de Sport Adapté (AVSA) s'est une nouvelle fois illustrée, lors du Championnat régional qui s'est déroulé le 9 mars dernier à Villefranche-sur-Mer. En effet, parmi les 13 représentants de l'AVSA présents lors de la compétition, 5 pongistes ont décroché une médaille d'or et un titre de Champion régional, 4 sont médaillés d'argent et 2 autres médaillés de bronze. Notons plus particulièrement la belle performance des craurois Eric PENNA en classe BC Vétéran, Flavien LAMBERT et Béatrice CLAQUIN en classe AB Senior, tous trois vice-champions régionaux.

Grâce à leurs excellents résultats, tous les pongistes de l'AVSA se sont qualifiés pour le Championnat de France qui aura lieu du 13 au 16 juin 2019 à Bolbec, près du Havre.



ENTRAÎNEMENT DÉLOCALISÉ DU RCT AU COMPLEXE SPORTIF DE L'ESTAGNOL

Les joueurs et le staff de l'équipe du Rugby Club Toulonnais ont effectué un entraînement délocalisé le 11 mars dernier, au sein du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne. Cet entraînement était organisé dans le cadre des missions d'intérêt général soutenues par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, afin de sensibiliser tous les publics, et les jeunes en priorité, aux valeurs et aux bienfaits du sport. Les passionnés de rugby, de même que les élèves de l'école Jules FERRY venus en voisins, ont pu approcher leurs joueurs préférés, notamment lors de la séance de dédicaces qui a suivi l'entraînement...





Hervé CILIA
Conseiller Municipal
délégué à la Culture



Gérard DELPIANO
Conseiller Municipal
délégué à l'Évènementiel

1^{er} Salon Bonheur & Bien-être

SAMEDI
20
AVRIL

Espace Culturel Maurric
de 9h30 à 18h30

Céline DA SILVA et Abigail qui exercent au sein de l'Espace Titalee, en centre-ville de La Crau, sont à l'origine de ce 1^{er} salon dédié au bonheur et au bien-être, à travers leur association « La spiritualité en harmonie ».

Ouvert à tous, le salon accueillera une soixantaine d'exposants très diversifiés : produits cosmétiques, diététique, thérapies (sophrologie, hypnose, réflexologie...), guidances, mais aussi vêtements, bijoux, photo, coaching, danse et chant, etc.

L'objectif est simple : proposer un moment de partage et de détente, dans une ambiance chaleureuse et zen.

Il est également à souligner que la manifestation est organisée au profit d'un projet visant à soutenir et promouvoir l'installation de nouveaux thérapeutes.

Puis, à partir de 20h30, place à la danse !

Une soirée dansante clôturera en effet le salon de façon festive, avec animation DJ, ambianceuse et musique tous styles, des années 80 à nos jours.

Entrée : 2 € pour le salon (à partir de 10 ans) et 5 € pour la soirée dansante

Infos : 06.51.86.33.99

CONCERT

CHORALES « AU FIL DU CHŒUR » ET « AMABILE »

SAMEDI
27
AVRIL



Eglise de La Crau
à 20h30

La Chorale du Cercle Culturel Social Craurois « Au fil du Chœur » reçoit la Chorale de la ville d'Aureilhan, située près de Tarbes dans les Hautes-Pyrénées pour ce concert unique et gratuit. Les deux chorales proposeront successivement leur répertoire constitué de chants classiques et plus modernes, et se réuniront pour des chants à l'unisson.

CONCERT

DE PRINTEMPS

VENDREDI
3
MAI



Espace Culturel Maurric
à 20h30

La Lyre de La Crau, dirigée par Vincent LANTRUA et l'Ensemble Instrumental de l'École de Musique, dirigé par Patrick RECOUS seront réunis pour ce traditionnel Concert de Printemps. Les deux formations proposeront un programme très varié mêlant notamment bandes originales de films, musique classique, hommage à Michel LEGRAND, et différents medleys consacrés à France GALL, Michel SARDOU et SANTANA.
Concert gratuit

SOIRÉE ITALIENNE

SAMEDI
4
MAI

Espace Culturel Maurric
à 19h30

Plongez dans une ambiance 100% italienne avec le Comité Officiel des Fêtes ! Au programme : repas « Lasagnes » et animation musicale avec le groupe TORNERO qui interprètera les plus grands succès de la chanson italienne des années 70 à nos jours, sans oublier bien sûr les incontournables « O sole mio » et « Volare »...

Attention ! N'oubliez pas d'apporter vos assiettes, couverts et verres.

Tarif : 18 €

Réservations : lors des permanences à l'Office de Tourisme, les vendredi 12 avril, lundi 15 avril et vendredis 19 et 26 avril, de 14h à 17h

Infos : 07.69.34.83.96

ITALIA!
TORNERO

Samedi
4
MAI
2019
Espace Maurric
19h30

18€
par pers.
Luckylos
insolite

Reservation et inscription
Permanence à l'Office de Tourisme
du 12 au 15, du 19 et du 26 Avril de 14h à 17h
d'info : 07 69 34 83 96
Apportez vos assiettes, couverts et verres...

COF
LA CRAU

MÉGA SOIRÉE TOP 50

VENREDI
10
MAI

Espace Culturel Maurric à 21h00

Présentée par David GALLI

Edition spéciale « Destination Rio » Avec danseuses, cocktails et surprises ! Venez danser sur les plus grands tubes du TOP 50 avec, pour cette édition spéciale, des surprises tout au long de la soirée sur le thème du soleil et de la fête !

Les temps forts de la soirée :

- ✓ Mix avec le DJ Craurois Antonio DUTTO
- ✓ Show des danseuses K&CO
- ✓ Nouveaux effets spéciaux 2019
- ✓ Des surprises sur scène et dans la salle!
- ✓ Un bar à cocktails

Tarif : 5 € (tarif réduit pour tous et boissons à partir de 1 € !)

Infos et réservations : 06.79.01.78.04
(Places limitées - Réservations obligatoires)



TRAVAUX



Paul BRUNETTO

Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien
de voirie

CAMPAGNE DE CURAGE DE RUISSEAUX

Le Conseil Départemental du Var a procédé à une campagne de curage des ruisseaux. Ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du bon entretien du réseau d'eaux pluviales, ont concerné plus particulièrement les secteurs suivants : la Route des Avocats (RD 76), le Route d'Hyères (RD 554) du Rond-point des Arquets au carrefour de la Colette et la RD 29, d'une part en direction de La Garde et, d'autre part, en direction de Pierrefeu.



DIMANCHE
12
MAI

SALON DU LIVRE ET DES AUTEURS LOCAUX DE LA CRAU

Espace Culturel Maurric
de 9h à 18h

Entrée gratuite

Organisé par l'association BFURBLUM Événementiel
Venez à la rencontre des auteurs locaux pour cette 1^{ère} édition du Salon du Livre de La Crau ! Romans, patrimoine, terroir... tous les styles seront représentés.

Différents stands seront également proposés :

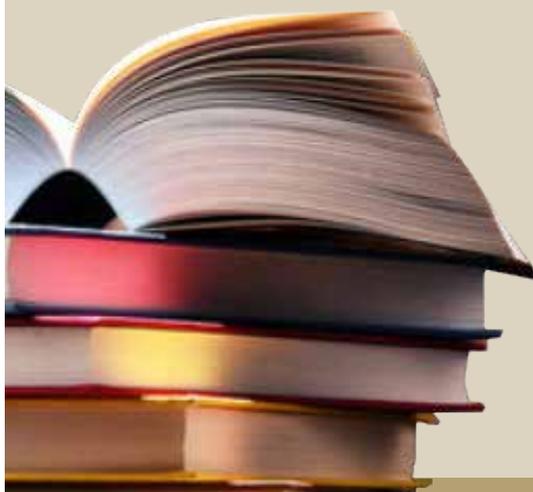
- ✓ Livres anciens
- ✓ Bandes dessinées et livres jeunesse
(Librairie Contrebandes - Toulon)
- ✓ Ecrivain public (Dites-le avec des mots - Marseille)
- ✓ Relecture-correcteur (Ortho Correct - La Crau)

Deux conférences seront par ailleurs données par des auteurs régionaux :

- ✓ A 14h30, Louis BEROUD de Solliès-Toucas évoquera le thème « Au musée de l'âme russe »
- ✓ A 15h30, l'auteur craurois Christophe MARTIN échangera sur le thème « les recherches historiques autour d'un livre sur la guerre 14/18 ».

Une tombola sera enfin organisée tout au long de la journée et permettra de gagner des livres reliés.

Infos : Yves BORDERE - 04.94.23.60.04
ou bordere.yves@orange.fr



ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Au long de nos articles, comme aujourd'hui, nous interpellons M. le Maire sur des problématiques locales. Ne revendiquant pas la même couverture médiatique que lui (une pleine page dans Var Matin le 9 janvier), profitons de notre visibilité sur le bulletin municipal pour apporter notre éclairage sur son long exposé. M. Simon se plaint à nouveau de la (lourde) pénalité de 850 000 € due par la commune pour non respect de la loi SRU. « Cette pénalité est celle qui impacte le plus le budget communal et remet en cause nos prévisions d'investissement et notamment deux projets... ». Cette pénalité résulte de l'absence de construction de logements sociaux pendant plusieurs mandats. A l'époque, cette obligation n'existait pas. C'est vrai. Mais alors, nos maires successifs ne construiraient-ils des logements sociaux que sous la contrainte de la loi ? A chaque projet annulé ou reporté, c'est la faute à la baisse des dotations ! Mais quels sont ces 2 projets impactés ? Ne pouvait-on, à l'instar du Référendum d'Initiative Citoyenne, demander aux contribuables que nous sommes quels projets ils désiraient voir suspendre (Béal, complexe Palazy, gendarmerie ou autres) ? Lors d'AG de certaines associations, M. Simon et ses élus se félicitent d'avoir pu maintenir des services au public de grande qualité, malgré la baisse des dotations, grâce à une gestion rigoureuse. Est-ce à dire que lors des années précédentes, avec plus de moyens pour un même résultat, la gestion était moins rigoureuse ? Il se plaint aussi du travail nouveau confié à la commune (passeports, cartes d'identités) au profit d'autres communes, sans dotation complémentaire. Mais en même temps il apprécie l'extension du complexe Palazy (financée par l'emprunt, donc par nos impôts) : « Oui cela me tient à cœur car ça permet à l'aire est-toulonnaise d'offrir des services à ses habitants... ». Nos voisins apprécieront ! Il revient aussi sur la stabilité des impôts locaux depuis 2009, mais passe sous silence la forte augmentation de 2008 qui a impacté chaque année le budget des ménages.

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

RASSEMBLEMENT NATIONAL

lacraurassemblementnational@gmail.com

Il y a vraiment un problème de stationnement au centre ville de La Crau. Un jeudi de fin janvier, impossible de trouver une place dans les nombreux parkings et voies, pourtant ce n'est pas un jour de marché.

Ce n'est pourtant pas faute de voir pousser comme des champignons les endroits pour stationner, car la commune veut refaire venir les clients au centre. On peut épiloguer sur l'attractivité commerciale du centre ville...Ce qui amène à penser que les places de parking ne sont pas occupées par des clients, mais c'est en fait du parking résidentiel payé par les contribuables. Certains paient des taxes foncières pour garer leur voiture chez eux, d'autres profitent de la générosité ambiante. Il existe pourtant des places de parking pour les immeubles nouvellement construits. Sont-ils pleins ou ces résidents profitent-ils des bienfaits de la communauté ?

Devra-t-on créer des vignettes de stationnement à l'année, ou installer des horodateurs ? Ce serait faire perdre la convivialité de notre chère commune mais sans un effort de chacun ces solutions ne peuvent voir le jour.

Le projet de parking avenue de la Libération à l'emplacement d'une ruine achetée à prix d'or va revenir au bas mot à 700.000€ pour une quarantaine de places, soit 18000€ la place de parking résidentiel. Tous les craurois ne bénéficient pas de ces largesses, gageons que ce parking en or désengorgera cette rue des autocars qui s'y arrêtent parfois.

Ou alors cette ruine sera revendue avec profit, la commune ayant ainsi des allures de « marchand de biens » puisque la propriété de l'Estagnol a été revendue avec un bénéfice de 50000€. On pourrait s'en réjouir, ou si c'est vraiment le rôle d'une mairie.

Côté sécurité, la chasse aux incivilités est ouverte. C'est bien, sauf qu'une mésaventure peut faire apparaître votre nom sur un carton d'un dépôt sauvage. Comment votre carton se retrouve là, et ce qu'il y a dedans vous appartient-il ? Ces questions ne se posent pas aux verbalisateurs qui ne font pas l'effort de traverser la rue vous le demander et envoient par télétransmission la verbalisation que vous recevrez. On peut juste se demander sur quelle base légale ils peuvent faire une relation entre votre nom écrit sur un carton et votre responsabilité dans l'affaire.

Vos élus : Dominique BRETINIÈRE - Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

AVRIL / MAI 2019

ZONES	AVRIL	MAI
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 1 ^{er}	Lundi 6
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 7
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 2
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 3
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 8	Lundi 13
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon / Les Pious	Mardi 9	Mardi 14
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine / Hameau des Pourpres	Jeudi 11	Jeudi 9
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers / Les Avocats / Gavary	Vendredi 12	Vendredi 10
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas / 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 20
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 21
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Jeudi 16
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 17
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Mercredi 24	Lundi 27
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 28
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil / Les Martins	Jeudi 25	Jeudi 23
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 24

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

DE MAYOL A PIPADY : L'ETUDE EST LANCÉE !

Les partenaires du projet « De Mayol à Pipady : un concours pour l'avenir de la rade » ont annoncé le lancement d'une étude de conception urbaine et paysagère qui dessinera le nouveau visage du périmètre de 44 hectares sur terre et en mer autour du futur quai de croisières à Toulon. « *Je ne pense pas qu'il existe aujourd'hui en France un aussi grand projet porté par une collectivité* », a déclaré Hubert Falco. Les enjeux forts du cahier des charges ont été rappelés, comme la priorité aux intérêts stratégiques de la Défense, sur ce périmètre où se côtoient les activités civiles et militaires. Ou encore la cohérence de l'ensemble des projets dans les différents quartiers toulonnais.

La démolition du mur d'enceinte nord de l'Arsenal du Mourillon, situé entre la piscine du port marchand et l'ancien site de DCNS, interviendra dès la fin de l'été et laissera la place à un jardin provisoire ouvert sur la mer. Il faudra attendre septembre 2019 pour connaître le projet retenu.

+ d'infos sur www.metropletpm.fr

Le sentier du littoral de la plage de Pipady au Port Saint-Louis est de nouveau accessible aux promeneurs. Après plus d'un an de travaux, le confortement et la mise en sécurité des parois rocheuses de Pipady sont terminés. Les ouvrages mixtes s'intègrent parfaitement au site et favorisent la végétalisation des lieux.

+ d'infos sur www.metropletpm.fr



© TPM



© TPM

LA SEMAINE OLYMPIQUE FRANCAISE REVIENT A HYERES !

C'est l'un des moments les plus attendus dans le domaine de la voile en France mais aussi dans le monde de la voile Olympique : la SOF investira de nouveau le plan d'eau hyérois en 2019, **du 27 avril au 4 mai**. Les meilleurs régatiers du monde, en préparation pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, viendront se mesurer lors des différentes épreuves. Pour que le public assiste aux courses, **des navettes gratuites sont prévues le mercredi 1^{er} mai et le samedi 4 mai** avec 3 départs : 11h, 12h30 et 14h. **Les inscriptions se feront à partir du lundi 1^{er} avril au 04 94 29 46 61**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h dans la limite des places disponibles. À cette occasion, un village est installé sur le port d'Hyères et propose de nombreuses animations gratuites au public durant l'événement. + d'infos sur www.sof.fvoile.fr



Camelia Jordana
© Olivier Amsellem 2019

FESTIVAL DE MODE, PHOTOGRAPHIE ET ACCESSOIRES A HYERES

La 34^{ème} édition du festival se déroulera du 25 au 29 avril.

C'est la Maison Chloé qui est l'invitée d'honneur pour la partie mode. Pour la troisième année consécutive, l'accessoire de mode aura son jury aux côtés de la mode et la photo et l'actrice Marina Foïs en fera partie. Dix jeunes créateurs ont été sélectionnés au préalable dans chaque catégorie, à travers le monde entier. Et pour la première fois, en mode, il y a autant de collections homme que femme. Les collections seront visibles lors de trois défilés, aux Salins des Pesquiers à Hyères, ouverts au public et aux professionnels, ainsi que dans les showrooms à la villa Noailles durant le festival où il sera également possible de rencontrer les créateurs.

Les expositions jusqu'au 26 mai :

- ✓ Natacha Ramsay-Levi, Chloé (présidente du jury mode)
- ✓ Craig McDean (président du jury photographie)
- ✓ Charlotte Chesnais (présidente du jury accessoires de mode)
- ✓ Atelier Aymeric Le Deun, savoir-faire de la mode, créateur de boutons pour les Maisons de couture

- ✓ Grégoire Motte
- ✓ Gay Today, scénographie de Valentin Dubois
- ✓ Alain Noguès, photographies de plateau, film Pierrot le fou (Jean-Luc Godard, Hyères, 1965)
- ✓ Adrien Vescovi, Marc Turlan et Arthur Hoffner, décors et œuvres au Salin des Pesquiers
- ✓ Karim Zeriah
- ✓ 10 ans de création avec Puntoseta
- ✓ Elise Djo-Bourgeois – scénographie de Kim Haddou et Florent Dufourcq
- ✓ Maison Michel, exposition et démonstrations, Métiers d'art de CHANEL
- ✓ Self Service magazine, 25 ans
- ✓ Jean Bosphore

+ d'infos sur www.metropletpm.fr
et sur www.villanoailles-hyeres.com

RETOUR EN IMAGES

MARS 2019



CORSO DU LAVANDOU

La Ville de La Crau a participé au Corso du Lavandou, le 17 mars 2019, sur le thème « Fantastique ». Elle a obtenu le 1^{er} Prix dans la catégorie des chars moyens, pour son char fleuri « Le centaure Oreius », en référence au Monde de Narnia. La structure du char a entièrement été réalisée par le Service Ferronnerie du Centre Technique Municipal.



Voyage à Paris du CCAS - Visite à l'Assemblée Nationale



Salon des armes anciennes et militaria



Goûter dansant «Fête des Grands-Mères» du CCAS



Mardi 2 Goûter dansant de Pâques du CCAS

Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Gratuit pour les craurois et 8 € pour les personnes habitant hors commune
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Jeudi 4 Concert du Chœur de Crimée

Eglise de La Crau - 20h30
Chants de la liturgie orthodoxe et chants populaires slaves. Concert organisé par la chorale A Cœur Joie « Clair Matin » de Toulon
Tarif : 15 € (prévente et membres A Cœur Joie 12 €)
Réservations :
06.87.92.26.47 et 06.03.02.18.52



Vendredi 5 Soirée Théâtre

Espace Culturel Maurric
Deux pièces de théâtre sont proposées par la Compagnie « La Crau'k en Scène »
A 19h : « Les Zamis du Placard » de Gabor RASSOW
A 21h : « Temps variable en soirée » d'Alan AYCURN
Buvette et service snacking entre chaque pièce
Tarif : 10 € par représentation
(8 € pour les craurois et tarifs réduits)
Infos et réservations : 06.13.08.30.39



Dimanche 7 3^{èmes} Rencontres Internationales de Danse de La Crau (RIDC)

Espace Culturel Maurric – à partir de 9h
Avec la participation de nombreuses écoles de danse et de candidats amateurs et professionnels, catégories enfants à adultes, en danse classique et néo-classique, modern jazz et contemporain, hip hop et danses urbaines
Organisé par Jean-Marc CONTRERAS de l'école de danse crauroise Studio Attitude
Buvette et petite restauration sur place
Infos : ridc.lacrau@gmail.com ou
06.13.70.75.75



Dimanche 7 Loto de l'association « Les Amis de l'Eglise »

Espace Jean Natte (1^{er} étage) - 14h30
Nombreux lots à gagner : téléviseur 80 cm, aspirateur sans sac, fer à repasser sans fil, lampe de salon, casque TV, etc.



Jeudi 11 Loto du JIS

Espace Culturel Maurric - 18h30
Nombreux lots à gagner. Les bénéficiaires aideront au financement des activités et séjours du JIS



Vendredi 12 Sortie du CCAS à Hyères - Site Olbia

Découverte du site archéologique d'Olbia avec visite guidée
Sortie demi-journée réservée aux Séniors de plus de 60 ans
Participation financière : 5 €
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement
(places limitées)



Samedi 13 Déballage de Printemps des Vitrines de La Crau

Avenue Lieutenant Jean Toucas et Place Victor Hugo - de 9h à 17h
Braderie des commerçants craurois avec offres promos, vide-grenier pour les particuliers et animations tout au long de la journée (structures gonflables, manèges enfants, course de garçons de café...)
Infos et inscriptions :
vitrineslacrau@gmail.com
et 06.30.13.66.42



Samedi 13
20^{ème} anniversaire
des Randonneurs Craurois
 Espace Culturel Maurric

Rendez-vous est donné dès 8h30 pour le départ de randonnées ouvertes à tous sur différents sites de la commune (marche nordique, randonnées à la journée et à la demi-journée). Une collation sera proposée avant le départ. Une randonnée est également prévue l'après-midi, à partir de 13h30.

Infos :
 randonneurscraurois@sfr.fr
 ou 06.19.60.46.42



Samedi 20
Salon Bonheur & Bien-être
 Espace Culturel Maurric
 de 9h30 à 18h30

Près d'une soixantaine d'exposants seront présents pour ce premier salon dédié au bonheur et au bien-être : produits cosmétiques, diététique, thérapies, guidances, vêtements, bijoux, photo, coaching, etc.

Buvette et petite restauration (y compris végan) sur place.

Soirée dansante à partir de 20h30, avec animation DJ et musique tous styles, des années 80 à nos jours.

Organisé par l'association « La spiritualité en harmonie » au profit d'un projet visant à soutenir et promouvoir l'installation de nouveaux thérapeutes

Entrée : 2 € pour le salon
 et 5 € pour la soirée dansante

Infos : 06.51.86.33.99



Vendredi 26
Scène ouverte
 Auditorium de l'Ecole de Musique – 21h
Infos : 04.94.66.05.87



Samedi 27
Gala de Boxe TRT15
(Trophée Rémi TELAN 15^{ème} édition)
 Espace Culturel Maurric – 19h
 (combats à partir de 20h)

11 combats : juniors, classe B, classe A en Kick-Boxing et K1 Rules
 Présence de 4 boxeurs craurois et de combattants de la Région PACA

Démonstrations des enfants du club

Nombreuses animations :
 chorégraphies et démonstrations hip hop du Studio Attitude...

Buvette et restauration sur place

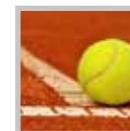
Tarif : 10 €



Samedi 27
Concert de la Chorale « Au fil du Chœur » du CCSC et de la Chorale « Amabile »

Eglise de La Crau - 20h30

La Chorale du Cercle Culturel Social Craurois reçoit la Chorale d'Aureilhan (Hautes-Pyrénées) pour ce concert unique et gratuit.



Du 27 avril au 12 mai
Tournoi Open du Tennis La Crau
 Complexe Sportif du Fenouillet

Ouvert aux licenciés classés jusqu'à 4/6

Infos : www.tennislacrau.com
 et Facebook/Tennis La Crau



Dimanche 28
Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Rendez-vous à 11h
 devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin

A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

MAI 2019



Vendredi 3 Loto du CCAS

Foyer des Anciens - 14h

Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois



Vendredi 3 Concert de Printemps de La Lyre et de l'Ensemble Instrumental de l'Ecole de Musique

Espace Culturel Maurric - 20h30

Concert gratuit



Samedi 4 Soirée Italienne

Espace Culturel Maurric - 19h30

Repas « Lasagnes » et animation musicale assurée
par le groupe TORNERO

Attention ! Apporter vos assiettes, couverts et verres
Organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Tarif : 18 €

Réservations : lors des permanences à l'Office
de Tourisme, les vendredi 12 avril, lundi 15 avril et
vendredis 19 et 26 avril, de 14h à 17h

Infos : 07.69.34.83.96



Mercredi 8 Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville
Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking
Jean Moulin



Vendredi 10 Méga Soirée Top 50

Espace Culturel Maurric - 21h

Présentée par David GALLI

Edition spéciale « Destination Rio »

Les meilleurs tubes des années 70 à nos jours vous
attendent et de nombreuses surprises, tout au long



AGENDA

de la soirée, sur le thème du soleil et de la fête !
Parmi les temps forts : Mix par DJ Antonio DUTTO,
show des danseuses K&CO, effets spéciaux et bar
à cocktails

Tarif : 5 € (tarif réduit pour tous !)

Infos et réservations : 06.79.01.78.04 (Places
limitées - Réservations obligatoires)



Dimanche 12 Vide grenier de l'association La Crau'ch Coeurs

Piétonnier Jean Natte
(le long du Béal)
de 7h à 13h

Organisé au profit de l'association
« Un fauteuil à la mer »

Tarif : 10 € l'emplacement de 3 mètres pour les
adhérents, 12 € pour les non adhérents

Inscriptions : Office de Tourisme, les lundi 6, mardi
7, jeudi 9 et vendredi 10 mai de 9h à 12h et de 15h
à 17h. Possibilité d'inscription par correspondance
(contacter le numéro ci-après pour les modalités)

Infos : 06.03.32.68.13



Dimanche 12 1^{er} Salon du Livre et des auteurs locaux de La Crau

Espace Culturel Maurric de 9h à 18h

Cette 1^{ère} édition du Salon du Livre réunira de nom-
breux auteurs locaux. Romans, patrimoine, terroir...
tous les styles seront représentés.

Retrouvez également différents stands : livres an-
ciens, bandes dessinées et livres pour la jeunesse,
écrivain public, relecture et correction...

Sans oublier les conférences prévues à 14h30, sur
le thème « Au musée de l'âme russe » (Louis BE-
ROUD), et à 15h30 sur « Les recherches historiques
autour d'un livre sur la guerre 14/18 » (Christophe
MARTIN).

Salon organisé par l'association
BFURBLUM Evénementiel

Tombola avec livres reliés à gagner

Buvette et restauration sur place

Entrée gratuite

Infos : Yves BORDERE - 04.94.23.60.04
ou bordere.yves@orange.fr

Naissances

NAVARRO Célia
BOUCHET Sacha
IGNACE Lilly-Rose
MATESIC Maël

Mariages

Mickaël MINAUDO et Tiziana SCIUTO
Olivier LATKOWSKI et Arielle ROGER

Décès

DE BELLEN veuve PERETTI Marie
SIMONNEAU veuve ISNARD Josette
NOVIK Wilfrid
CANOLLE Gérard
SALVADORI Patrice
RAMUS veuve RAMPINELLI Maria
FROSINI René
AMPHOUX veuve CATALDO Maryse
DEGLI ESPOSTI veuve REBILLARD Lucie
LARGEAUD Richard
CLERICI veuve ISNARD Marcelle
BALBO veuve de FRANCESCHI Henriette
JOLLIVET Claude
SCHWOB épouse JACQUOT Claudine
GONZALES épouse LAFRANCE Gina
GIANNASI Noël
LIGONNET Michel
ISAIA Giuseppe
RUSSO épouse SAZIO Vita
MAUREL veuve LONJON Lucienne

PERMANENCES

✓ **Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale du Canton de La Crau** tiendra une permanence le **vendredi 5 avril 2019** de 10h à 12h, à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République). Elle recevra sans rendez-vous.

✓ **Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (rue Aspirant François Philippe, près de la Poste) **mercredi 24 avril 2019** de 8h30 à 11h45 (Achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

✓ Vous pouvez rencontrer **Jean-Louis MASSON, Député de la circonscription** - A la permanence parlementaire d'Hyères (10 allée Moignard) en prenant rendez-vous au 09.62.55.78.97 ou par mail : collaborateurs@jlmasson.fr - Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à la Maison des Associations de La Garde (95 rue Marc Delage), de 9h à 12h

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : Pensez-y !

Il est rappelé que les dossiers d'inscription à l'école maternelle ou élémentaire (nouvel arrivant ou première année de maternelle) doivent impérativement être déposés en Mai-

rie, auprès du Service Education, **avant le 30 avril 2019**.

L'école d'affectation des enfants sera confirmée au plus tard à la fin du mois de mai.

Pour les inscriptions intervenant ultérieurement, les enfants seront ensuite répartis dans les écoles en fonction des places disponibles. L'information ne pourra alors être communiquée aux parents que dans le courant de l'été.

Infos : Service Education - Mairie Annexe (15, Boulevard de la République)
Tel : 04.94.01.56.80 (poste 204)
Possibilité de téléchargement du dossier d'inscription sur le site www.villedelacrau.fr (rubrique « Démarches / Enfance et Jeunesse »).

LES INFOS DU COSCEM

Voici le programme des sorties programmées par le COSCEM dès le mois de septembre 2019 et pour lesquelles les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes :

✓ **Dimanche 8 septembre 2019 :** Journée libre à Martigues pour « Les Flâneries au Miroir »

✓ **Vendredi 25 octobre 2019 :** Journée au Marché de Vintimille

Infos : 06.30.44.85.66 ou lors de la permanence en Mairie, le mercredi matin de 9h à 11h

CAMPAGNE DE TÉLÉDÉCLARATION PAC 2019 DU 1^{ER} AVRIL AU 15 MAI

Depuis 2016, les exploitants agricoles doivent solliciter en ligne les aides relevant de la PAC (Politique Agricole Commune). Pour cette campagne 2019 qui débute le 1^{er} avril, la télédéclaration sur internet est toujours obligatoire. Elle s'effectue via le site www.telepac.agriculture.gouv.fr, jusqu'au 15 mai. La procédure permet aux agriculteurs d'être guidés pas à pas dans leur télédéclaration. Il est à souligner qu'un accompagnement spécifique est prévu pour les nouveaux déclarants : un numéro vert est à leur disposition, le 0 800 221 371 (appel gratuit depuis un poste fixe). Il est également possible de solliciter l'aide de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (pour le Var contacter la DDTM de Toulon au 04.94.46.83.83).

DES LETTRES GRATUITES ET PERSONNALISABLES SUR SERVICE-PUBLIC.FR

Demande de congé parental, notification de départ à la retraite du salarié, lettre de démission, attestation d'hébergement ou encore attestation sur l'honneur... Vous avez besoin de rédiger une lettre ou une attestation pour effectuer une démarche ? Vous pouvez en fait utiliser des lettres types gratuites et personnalisables depuis le site www.service-public.fr. Ces nouveaux modèles sont prêts à l'emploi. Le document se complète automatiquement en fonction des éléments que vous intégrez (vos coordonnées, celles du destinataire, autres informations liées à la demande...). Une fois votre lettre personnalisée complétée, vous pouvez en un clic la copier dans votre presse-papier ou la télécharger au format PDF et l'imprimer.
Infos : www.service-public.fr rubrique « Services en ligne et formulaires »

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION DECHETS - ANIMAL ERRANT VOIRIE / ESPACES VERTS - INCENDIE / INONDATION CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Voici la suite de l'entretien avec Maurice qui nous raconte l'évolution de son métier de boulanger tel qu'il l'a pratiqué dans sa jeunesse.

J'ai commencé le travail au moment où sont apparus les nouveaux pétrins qui ont permis de faire le pain tel qu'on le voit aujourd'hui. Avec les anciens pétrins qui tournaient lentement, le pain était un peu gris, plus lourd et moins développé. Il fallait, suivant les conditions, entre 40 et 50 minutes de pétrissage. Avec les nouveaux pétrins Gorce qui disposaient d'une vitesse de rotation plus élevée, la pâte était blanche, le travail se faisait en guère plus de 20 minutes, seulement, le pain était minable, du moins au début, d'autant que les boulangers ne savaient pas s'en servir. Heureusement, on a rapidement disposé de produits dits « améliorants » (acide ascorbique) à rajouter à la pâte pour compenser son réchauffement. En tout cas, ce pain a rencontré un grand succès, au point qu'on voyait des publicités dans la presse qui proclamaient « Le nouveau pain blanc va arriver » et le premier boulanger de La Crau qui s'est équipé pour en fabriquer ne s'est pas privé de le faire savoir. Avec ces nouveaux pétrins, il fallait de l'eau froide en été pour fabriquer la pâte, alors que les anciens se contentaient de l'eau qu'on allait chercher à la fontaine puisqu'il n'y avait pas l'eau courante. L'ouvrier avec qui je travaillais allait chaque jour chercher deux grosses barres de glaces chez Pascaline qui en vendait sur le boulevard. Il les ramenait posées en travers sur son scooter et les mettait à fondre pour pouvoir utiliser l'eau. Peu après, des fontaines d'eau froides installées dans les boulangeries ont résolu le problème.

Un peu plus tard, vers 1965, sont apparues les premières façonneuses qui donnaient aux boules de pâte la forme de baguettes prêtes à être enfournées. Ça aidait bien le boulanger, au point que les ouvriers qui venaient se faire embaucher demandaient si la boulangerie en était équipée. Dans le cas contraire, ils allaient voir ailleurs. Puis on a été équipés de diviseuses qui formaient les boules à partir des gros bâtons de pâte qui sortaient du pétrin. Dans les années 65 / 70 sont apparus les fours électriques ou à gas-oil qui permettaient de travailler plus vite et avec plus de souplesse. Avec l'utilisation des machines, le travail a changé complètement, ce qui a permis de diminuer la longueur et la fatigue des journées de travail.

A seize ans, j'allais travailler en Mobylette, que je garais sur le trottoir, devant la boulangerie, où elle passait la nuit sans antivol, en compagnie du Lambretta de l'ouvrier. Les deux machines étaient toujours là le lendemain. Les seules fois où on les rentrait dans le magasin, c'était pour les « conscrits ». Ces jeunes gens, uniquement des garçons reconnus aptes à effectuer le service militaire lors des « trois jours » à Tarascon, faisaient la fête dans les rues du village. Eméchée, bruyante, la troupe joyeuse parcourait les rues jusqu'à la gare, chamboulant ou emportant tout ce qui se trouvait sur son passage. Ce jour-là, on ne laissait rien trainer, vélos, Mobylettes, charrettes et même les pots de fleurs, tout disparaissait dans les maisons avant leur arrivée. Seules les automobiles étaient épargnées.

Les automobiles, dans les années soixante, il y en avait beaucoup moins qu'aujourd'hui et les règles de stationnement étaient plus souples, voire inexistantes. Par exemple des voitures étaient garées autour de la place de l'église, mais aussi sur la place elle-même ce qui ne posait pas de

problème. Les vols étaient rares, à tel point qu'on n'y pensait même pas. Devant la boulangerie, mon patron, Monsieur PERAZZO, laissait sa Renault 8 sans la fermer à clé, comme il était fréquent. Plus tard, travaillant pour un autre patron, je ne verrouillais pas non plus les portières de ma voiture, une Fiat 850. Une fois, j'eus la surprise de sentir une présence dans l'obscurité de l'habitacle, alors que je m'y installai en fin de nuit pour rentrer chez moi. Vérification faite, ça n'était qu'un copain qui s'était installé sur le siège du passager pour y dormir. Le patron qui possédait une Renault 16, automobile haut de gamme à l'époque, ne la fermait pas plus à clé. Une nuit, un employé de la boulangerie se rendit compte qu'un inconnu était allongé sur la banquette arrière de la R16, apparemment plongé dans un sommeil profond. Nous aurions pu aller déloger l'indélicat, mais le patron préféra garder sa voiture à l'œil, attendant la suite. A l'approche du jour, le dormeur ayant apparemment fini sa nuit, s'étira tranquillement avant de sortir de la voiture comme si de rien n'était pour aller prendre un café au bar d'à côté.



La place de l'église dans les années 50 / 60. A gauche se trouve le kiosque d'un fleuriste devant lequel un panneau « stationnement réservé aux cars » indique l'emplacement de l'arrêt des bus dont les lignes entre Toulon et Hyères traversaient encore le village. De chaque côté de l'église deux portails s'ouvrent sur les champs de vignes qui s'étendaient jusqu'à La Farède. Dans la rue derrière le kiosque stationnent deux automobiles, une Simca, sans doute une « Ariane », et une Renault 4 chevaux. Du côté opposé, derrière la signature du photographe, apparaît la silhouette d'un autre véhicule garé sur la place comme le raconte Maurice dans l'article.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 1^{er} au 5 avril

Lundi

- Quiche lorraine
- Emincé de dinde forestière **VF**
- Poireaux gratinés
- Fraidou / Croc'lait*
- Corbeille de fruits **BIO**

Mardi

- Salade d'endives
*Tomates vinaigrette **
- Sauté de veau **VF**
- Tagliatelles
- Camembert / Mimolette*
- Compote de pommes et bananes

Judi

- Le trio mexicain
*Salade de maïs vinaigrette agrumes **
- Cordon bleu
- Flan d'épinards
- Yaourt nature **BIO**
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Salade printanière / Salade verte*
- Parmentier de colin
- Cotentin
- Cocktail de fruits

du 8 au 19 avril

VACANCES
DE
PÂQUES

du 22 au 26 avril

Lundi

Féérié

Mardi

- Betteraves **BIO**
- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Fondu Président / Emmental français*
- Corbeille de fruits

Judi Repas de Pâques

- Nid de céleri et radis
- Sauté d'agneau aux olives **CHEF VF**
- Haricots verts flageolets
- Tomme grise
- Nid de Pâques au chocolat
- Lapinou en chocolat

Vendredi

- Salade de riz / Le trio mexicain*
- Filet de colin pané et citron
- Ratatouille
- Carré de l'est / Bûchette mi-chèvre*
- Corbeille de fruits **BIO**

du 29 avril au 3 mai

Lundi

- Coquillettes à la niçoise
*Salade de penne vinaigrette **
- Cordon bleu
- Epinards à la béchamel
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature sucré*
- Corbeille de fruits

Mardi

- Coleslaw / Salade verte aux croûtons*
- Sauté de porc **VF**
- Sabzi de légumes
- Camembert / Tomme blanche*
- Crème dessert au caramel
*Crème dessert à la vanille **

Judi

- Tomates vinaigrette
*Iceberg à la vinaigrette au caramel **
- Rôti de boeuf **VF**
- Carottes berbères **BIO**
- Fromage blanc / Fromage blanc cassonade*
- Biscuit roulé à la framboise **CHEF**

Vendredi

- Macédoine à la mayonnaise
*Chou-fleur vinaigrette **
- Pavé de colin sétoise
- Semoule **BIO**
- Cotentin / Saint-Paulin*
- Corbeille de fruits

- BIO** Produit Bio 
- LR** Label Rouge 
- VF** Viande / Volaille Origine France  
- CHEF** Recette du Chef
- * 2^{ème} choix
(Ecoles Elémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Avril 2019

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire